



Marché de Noël 2016

Le Marché de Noël 2016 se déroulera à Saint-Ursanne les **samedi 3 et dimanche 4 décembre prochains**, avec plus de 100 artisans. Pour l'occasion, la circulation et le stationnement seront interdits **dans toute la vieille ville** :

Samedi de 08.00 h à 20.30 h
Dimanche de 08.00 h à 19.00 h
Lundi jusqu'à la fin des nettoyages

Des **restrictions préalables** en matière de **stationnement** interviendront pour le montage des stands durant la **semaine précédant** la manifestation déjà. **Les riverains** possédants un **macaron de stationnement** en zone bleue **pourront parquer leurs véhicules aux alentours de l'école**, emplacements réservés à leur intention. En outre, les véhicules pourront rester parqués en dehors des rues utilisées pour le Marché, soit à **la Ruelle, la Rue Basse et la Rue du Quartier**, pour autant qu'ils ne soient pas employés durant le week-end.

Nous remercions d'ores et déjà les usagers pour leur compréhension et leur collaboration dans le respect de la signalisation qui sera mise en place.

Des branches de sapins seront disponibles vers les fontaines du Mai et de la laiterie, à Saint-Ursanne. Nous invitons chacune et chacun à en profiter pour embellir sa maison, en particulier en vieille ville.

Ecopoint de Saint-Ursanne

En raison du Marché de Noël, l'écopoint de Saint-Ursanne sera fermé le samedi 3 décembre 2016.



Marché de Noël 2016

Le Marché de Noël 2016 se déroulera à Saint-Ursanne les **samedi 3 et dimanche 4 décembre prochains**, avec plus de 100 artisans. Pour l'occasion, la circulation et le stationnement seront interdits **dans toute la vieille ville** :

Samedi de 08.00 h à 20.30 h
Dimanche de 08.00 h à 19.00 h
Lundi jusqu'à la fin des nettoyages

Des **restrictions préalables** en matière de **stationnement** interviendront pour le montage des stands durant la **semaine précédant** la manifestation déjà. **Les riverains** possédants un **macaron de stationnement** en zone bleue **pourront parquer leurs véhicules aux alentours de l'école**, emplacements réservés à leur intention. En outre, les véhicules pourront rester parqués en dehors des rues utilisées pour le Marché, soit à **la Ruelle, la Rue Basse et la Rue du Quartier**, pour autant qu'ils ne soient pas employés durant le week-end.

Nous remercions d'ores et déjà les usagers pour leur compréhension et leur collaboration dans le respect de la signalisation qui sera mise en place.

Des branches de sapins seront disponibles vers les fontaines du Mai et de la laiterie, à Saint-Ursanne. Nous invitons chacune et chacun à en profiter pour embellir sa maison, en particulier en vieille ville.

Ecopoint de Saint-Ursanne

En raison du Marché de Noël, l'écopoint de Saint-Ursanne sera fermé le samedi 3 décembre 2016.